

## Tests standardisés : ni pour la province, ni pour les élèves

Plusieurs d'entre vous préparent depuis quelques mois déjà la mouture printanière des tests standardisés. Vous le savez autant que moi : ces tests ne tiennent pas compte d'habiletés comme la pensée critique et la créativité; le personnel enseignant passe un temps fou à les préparer; comparer les écoles n'est pas un gage d'amélioration de l'apprentissage. Et comme les tests coûtent très cher, le gouvernement pourrait utiliser cet argent à de meilleures fins.

Jusqu'à présent, les gouvernements provinciaux avaient tendance à dire le contraire, malgré l'évidence. Mais voilà qu'un gouvernement provincial vient de faire volte-face. Le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, Don Morgan, a déclaré récemment que les tests standardisés n'offrent aucun avantage, ni pour les élèves, ni pour la province. Il les a donc éliminés. « Le personnel enseignant les détestait », a-t-il déclaré. « Nous n'avons plus à prendre ce chemin. »

Je ne crois pas que notre gouvernement suivra le même parcours, du moins pas dans un avenir rapproché, mais il y aurait pourtant d'autres solutions, comme l'échantillonnage. Et puisque c'est le printemps, il me reste à espérer que l'Ontario puisse faire preuve d'innovation à ce sujet, et surtout, d'ouverture d'esprit, et suivre ce souffle de changement qui nous vient de l'Ouest.

Le président,



Carol Jolin

La Saskatchewan a déclaré récemment que les tests standardisés n'offrent aucun avantage, ni pour les élèves, ni pour la province.



## Négo 2014

Il serait prématuré d'avancer une date possible pour la négo 2014, puisque beaucoup de questions restent en suspens : que nous réserve le budget provincial du 1<sup>er</sup> mai? Y aura-t-il des élections provinciales? Quoi qu'il en soit, partout en province, les comités de négociation des unités se préparent activement.



Le comité de négociation de l'Unité 60B – Nipissing catholique, lors d'une rencontre en mars dernier. Il a été question, entre autres, des processus de dotation à l'élémentaire et au secondaire.

### Langue et culture : que peut faire l'école?

Que peut faire l'école de langue française pour assurer un meilleur apprentissage de la langue française et l'appropriation de la culture francophone chez les élèves? Voilà la question fondamentale d'un sondage élaboré par la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPÉLF). Le personnel enseignant, le personnel de soutien, ainsi que les parents sont invités à y répondre au <http://goo.gl/4mZwzH>. Bref et anonyme, ce sondage permettra de faire le point sur les acquis et de s'orienter vers l'avenir.

### QA en Études religieuses

Le cours du CFORP en Études religieuses, partie 2 sera offert en webinaire à la session été 2014, du 2 au 18 juillet. Toute personne ayant suivi un cours de qualification de base additionnelle en Études religieuses peut s'y inscrire. Info : [brigitte.pare@cforp.ca](mailto:brigitte.pare@cforp.ca). Inscription avant le 16 mai au [www.cforp.ca/pp](http://www.cforp.ca/pp). Les frais d'inscription sont de 850 \$, taxes en sus.

### Prix TFO Éducation 2014

Vous proposez des activités pédagogiques engageantes et des stratégies éducatives innovantes à vos élèves? Vous contribuez de façon significative au domaine de l'éducation en français? Le Prix TFO récompense l'innovation en éducation pour le personnel enseignant à temps plein. Posez une candidature avant le 2 mai à [tfo.org/prixfoeducation](http://tfo.org/prixfoeducation). Prix à gagner.

### AIMEZ NOTRE PAGE

[facebook.com/aefo.on.ca](https://www.facebook.com/aefo.on.ca)

### SUIVEZ-NOUS SUR

[twitter.com/aefo\\_on\\_ca](https://twitter.com/aefo_on_ca)

[twitter.com/aeopresidence](https://twitter.com/aeopresidence)

[linkedin.com/company/aefo](https://www.linkedin.com/company/aefo)

DÈS AUJOURD'HUI.



# CAREpath

PROGRAMME D'ASSISTANCE POUR LE CANCER

## CAREpath et le cancer

Les membres de l'AEFO qui sont couverts par la prime d'invalidité de longue durée du Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RAEO) et qui ont reçu un diagnostic de cancer, ou leur famille immédiate (conjoint, conjointe ou enfants) ont droit à des services d'aide offerts par CAREpath.

Le Programme de navigation pour le cancer CAREpath a été créé pour aider les membres de l'AEFO et leur famille nucléaire à mieux utiliser le système public de santé.

Après avoir communiqué avec CAREpath, une infirmière fournit à la patiente ou au patient du soutien et des conseils, du diagnostic jusqu'à la fin du traitement actif. La continuité des soins est une caractéristique importante du programme, fournie par une infirmière dédiée qui gère le dossier.

**Avant le début du traitement**, l'infirmière peut, entre autres, donner une explication des examens et des résultats, des recommandations pour des examens supplémentaires, au besoin. Elle peut donner des suggestions de questions à poser à l'oncologue, et expliquer les plans de traitement.

**Pendant le traitement**, on attribue à chaque patiente et chaque patient de CAREpath une infirmière en oncologie, qui fournit ses connaissances approfondies et qui collabore avec la cliente ou le client à chaque étape du processus pendant l'expérience de cancer. La confidentialité est assurée en tout temps.

**Après le traitement**, c'est le début de l'étape post-traitement. L'infirmière responsable de cas fournit, entre autres, un résumé détaillé du plan de traitement, des suggestions sur la façon de promouvoir le rétablissement et de réduire le risque de récurrence du cancer, et des conseils sur des modifications au style de vie pour réduire le risque d'autres maladies chroniques.

Pour communiquer avec CAREpath si un membre de votre famille (conjointe, conjoint ou enfants) ou vous-même avez reçu un diagnostic de cancer, veuillez composer le 1 800 290-5106.

## Aider vos élèves à vivre en français

Dans nos écoles, vivre en français au quotidien peut représenter de nombreux défis. Pour aider vos élèves du secondaire à mieux s'approprier la langue, il s'agit parfois de savoir diriger leur réflexion.

Une nouvelle ressource, *Faire le point*, vous propose dix sujets d'animation de discussions franches et ouvertes. À titre d'exemple : la langue d'affichage des appareils de poche; la langue des raccourcis dans la messagerie texte; les réseaux sociaux; la musique et les activités parascolaires. Des sujets actuels pour des discussions essentielles.

Cette ressource a été élaborée par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) et l'AEFO, par l'entremise des conseillères au projet de Leadership et pédagogie culturels.

Pour télécharger gratuitement *Faire le point* :  
<http://www.ctf-fce.ca/fr/Pages/Francophones/Faire-le-point.aspx>

æfo75

## Petite histoire de l'AEFO : merci pour la belle augmentation

En 1951, les augmentations salariales sont négociées par les unités locales. Toutefois, l'AEFO révisé périodiquement les échelles salariales et propose des augmentations à certaines commissions scolaires. Ainsi, l'AEFO n'a pas hésité à féliciter la commission scolaire de Windsor pour les substantielles augmentations qu'elle venait d'accorder à son personnel. Essayons d'imaginer la carte de vœux : Merci d'avoir augmenté le salaire de nos membres!?



Ronald Boudreau (directeur des services aux francophones de la FCE), Marie-France Grégoire Cayer (Leadership et pédagogie culturels), Claudine Laporte (bureau provincial de l'AEFO), Claire Bélanger Oliver (Leadership et pédagogie culturels), au lancement de la ressource pédagogique *Faire le point*, lors du congrès du GREF le 12 avril 2014. Cette ressource a été élaborée à partir de deux études menées par la FCE : *L'appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire francophone en milieu minoritaire* et *Technologie et construction identitaire*.





Les assemblées annuelles (AA) des unités se poursuivent jusqu'au 10 mai. Jusqu'à présent, on a pu constater qu'un plus grand nombre de membres désirent y assister. Cet intérêt n'est pas un hasard : élections à l'exécutif local, élections à la présidence de certaines unités, élections possibles au gouvernement provincial, négociations 2014... S'engager n'a jamais été si important. S'engager, c'est connaître; et mieux connaître votre syndicat, c'est renforcer notre réseau collectif d'information, de réflexion et de défense des droits.

# Assemblées annuelles des unités (AA)

## Unité 61

L'AA de l'Unité 61 – Moyen-Nord catholique a eu lieu à Sudbury, le 4 avril. Une cinquantaine de membres se sont présentés pour le cocktail du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'AEFO, le souper, et l'assemblée annuelle. Le président, Conrad Mazerolle, élu par acclamation pour un autre mandat de deux ans, a eu l'occasion de s'entretenir avec plusieurs membres. « Les membres aiment savoir ce que fait leur unité pour eux, » dit-il.



De l'Unité 61, Jennifer Lacelle, observatrice, de l'école élémentaire catholique Notre-Dame-de-la-Merci à Coniston; Caroline Shink – observatrice, Natacha Minor, déléguée syndicale, toutes deux de l'école élémentaire catholique St-Thomas à Warren.



Le président de l'AEFO, Carol Jolin, écoute attentivement les propos de Carmen Malette, du comité exécutif de l'Unité 103 – PAPSP.

Lors de l'AA, il a notamment été question des CAP et du Coffre, un des outils utilisés par l'employeur pour recueillir, entre autres, des données d'évaluation sur les CAP, ainsi que sur les notes de bulletin; outil qui suscite certaines réserves pour les membres de l'AEFO.

## Unité 103

L'AA de l'Unité 103 – PAPSP aura donné lieu à une surprise de taille : Caroline Brazeau, présidente de l'unité depuis sept ans, a décidé de retirer sa candidature au deuxième tour des élections, pour raisons personnelles. La nouvelle présidente est Lucie Ménard, qui entre en fonction à partir du 31 août 2014.

Cette année, Caroline Brazeau a visité chacun des groupes de l'Unité 103. À North Bay, les secrétaires de l'unité ont parlé de la lourdeur de leurs tâches de travail. À noter qu'une nouvelle catégorie s'est ajoutée à l'Unité 103 : les conseillères jeunesse.

Selon la présidente, le nouveau financement par programme lui a permis de donner un meilleur service aux membres cette année. « Ce financement répond beaucoup mieux aux besoins de l'unité », a-t-elle dit.

## Unité 60B

Les membres de l'Unité 60B – Nipissing catholique ont réélu Denis Bonin à la présidence lors de l'AA qui a eu lieu le 9 avril à North Bay. Il s'agit d'un 6<sup>e</sup> mandat pour le président. « Je vais continuer à travailler dans le meilleur intérêt des membres », a-t-il dit.

Près du quart des membres étaient présents. Le président de l'AEFO, Carol Jolin, a fait une présentation des dossiers de l'heure au bureau provincial, comme le projet de loi 122 – Loi de 2014 sur la négociation collective dans les conseils scolaires, qui devrait donner un meilleur encadrement à la négo 2014. Carol Jolin a toutefois noté qu'il est impossible de prévoir le déroulement d'une négociation dans ses moindres détails.

Et enfin, les membres ont parlé de leurs préoccupations quant à la lourdeur de leurs tâches. L'établissement du bureau régional à Sudbury a également suscité de nombreuses questions.



Des membres de l'Unité 60B à l'écoute lors de l'assemblée annuelle. Près du quart des membres de l'unité étaient présents.

# « Les unions qu'ossa donne? »

La recherche au service de l'enseignement

L'AEFO est membre de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), qui regroupe, comme son nom l'indique, de nombreux syndicats d'enseignement au Canada. L'action politique de la FCE est importante, tant par ses campagnes politiques, son lobbying au niveau fédéral, que par ses projets de recherche.

À l'échelle fédérale, la recherche effectuée par la FCE fournit des données solides pour soutenir les efforts d'action politique et les appels en faveur de changements stratégiques en éducation. La FCE mène aussi des sondages auprès des enseignantes et des enseignants, analyse les nombreux rapports, documents et études qu'elle reçoit. À titre d'exemple, la FCE a récemment révélé les résultats d'un sondage sur l'enseignement des droits de la personne, lesquels guideront l'élaboration, de concert avec le Musée canadien des droits de la personne, d'une trousse nationale sur l'enseignement des droits de la personne pour les écoles de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année dans tout le pays.

Pour en savoir plus : [www.ctf-fce.ca](http://www.ctf-fce.ca).

## Nos membres



Un survol des métiers et des professions représentés par l'AEFO

Marie-Ève Vaillancourt, de l'Unité 203 – CPS, est éducatrice spécialisée, et se déplace souvent en milieu de vie, c'est-à-dire en milieu scolaire, ou dans les foyers des enfants qui ont des problèmes de comportement, de routine, ou de discipline.

Avant de proposer des solutions, Marie-Ève doit d'abord observer le milieu familial de l'enfant.

« Ça peut sembler intrusif, et c'est normal, » dit-elle. « Mais j'ai un grand respect pour l'environnement familial. Et les familles comprennent que je suis là pour les aider, pour leur donner des outils ».

Marie-Ève travaille souvent avec le personnel enseignant, qui l'aide à comprendre la situation, et qui note les progrès des élèves.

Marie-Ève mentionne que sa présence au comité exécutif de son unité est valorisante. « Ça me permet de mieux comprendre la réalité de mes collègues », assure-t-elle.

## Se syndiquer? Oui!

C'est un fait : les conditions de travail sont meilleures là où un syndicat soutient le personnel. Pourtant, en Ontario, de nombreux groupes de travailleuses et de travailleurs francophones ne sont pas encore syndiqués. L'AEFO a identifié trois secteurs qui bénéficieraient de l'appui d'un syndicat : l'éducation (p.ex., l'éducation postsecondaire), la santé (p.ex., les centres de santé mentale et les services de toxicomanie) et la petite enfance (p.ex., les garderies, les programmes parascolaires).

## Recrutement de nouveaux membres

Le recrutement de nouveaux membres est un avantage pour les personnes concernées, bien entendu, mais également pour l'AEFO. En effet, la force et la vitalité d'un syndicat dépendent en partie du nombre de ses membres.

L'AEFO n'en est qu'à l'étape préliminaire de ce projet d'envergure. À suivre!

## Quels sont mes droits?

Je vais bientôt donner naissance à mon deuxième enfant. Une collègue me dit que je devrais aviser dès maintenant mes fournisseurs d'assurances collectives. Dois-je le faire tout de suite?

Non. Cependant, à la naissance de votre enfant, ne tardez pas trop à aviser les fournisseurs de vos assurances collectives. En effet, vous avez 31 jours à partir d'un changement pour aviser votre fournisseur.

À l'embauche, tous les membres de l'AEFO bénéficient d'un régime d'avantages sociaux, sans qu'il n'y ait d'examen médical ou autre. Mais dès qu'un changement survient dans votre vie – comme un mariage, un divorce, une naissance, une adoption, un changement de nom – il faut aviser les fournisseurs de vos assurances collectives. Il est impératif que vous le fassiez dans les 31 jours de l'admissibilité au changement. Sinon, il se pourrait par exemple que vous soyez assujettie ou assujetti à des examens médicaux supplémentaires, que votre police exclue certains médicaments, ou encore que la couverture de votre conjointe ou de votre conjoint soit refusée. Si c'est le cas, vous pouvez faire à nouveau une demande l'année suivante.

N'oubliez pas que si les changements qui vous concernent directement sont importants, il est également nécessaire de songer aux changements qui peuvent survenir dans la vie des personnes à charge. Par exemple, si un changement survient dans l'assurance-maladie ou l'assurance dentaire de votre conjointe ou conjoint, il faut aviser les fournisseurs de vos assurances collectives.

Notez que vous devez donner la raison du changement en remplissant le formulaire de modification de l'assurance-maladie complémentaire et soins dentaires.